

Demande d'examen en commission « Situations sociales exceptionnelles »

Lundi 3 juin 2024

Elèves scolarisés en lycée dont la situation sociale entraîne des contraintes majeures ou absolues qui exigent une affectation spécifique

Demande d'examen à remplir par les responsables légaux en concertation avec :

- **l'équipe éducative (Psy EN, enseignants...) sous l'autorité du chef d'établissement**
- **l'assistant social de l'établissement**

La commission se positionne sur la situation sociale. L'avis favorable de la commission peut faire l'objet d'une bonification qui facilite ou priorise, selon les cas, l'affectation dans la formation et/ou l'établissement ciblés.

La bonification pourra être accordée sous réserve de : conformité avec la décision d'orientation - respect de la procédure - capacité d'accueil suffisante dans l'établissement / la formation ciblés.

Transmission demande d'examen + pièces justificatives - sous pli cacheté -

> modalités détaillées sur la fiche procédure lycée « Examen des demandes nécessitant une attention particulière »

Au plus tard le vendredi 24 mai 2024

À l'attention du conseiller technique social

Service social en faveur des élèves - 24 avenue Georges Brassens CS 71003 97443 St Denis Cedex.

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

NOM :Prénom(s).....

Date de naissance :Classe d'origine (intitulé complet) :

Spécialité d'origine :

Etablissement d'origine :

Nom du représentant légal :Prénom(s) :

Adresse du(es) représentant(s) légal(aux) :

Contexte de la demande d'examen des vœux par la commission

- ☐ Demande de dérogation hors secteur dans la voie générale (1^{re} générale ou 2^{de} GT)
- ☐ Demande de rattachement à un établissement autre que celui initialement choisi pour l'accueil dans les séries technologiques STMG, STL, ST2S, et STI2D
- ☐ Demande de sécurisation du parcours à l'intérieur de la voie professionnelle (tous niveaux)
- ☐ Autre (à préciser) :

VŒU(X) formulés sur le dossier d'affectation

(Page 1/____) Ce feuillet peut être dupliqué si le nombre de vœux à examiner est supérieur à 5

Les vœux examinés en commission sont ceux formulés sur le dossier d'affectation.

La bonification pourra, le cas échéant, être accordée sur les vœux saisis dans AFFELNET par l'établissement d'origine.

Formation	Établissement	Avis pédagogique	Avis médical	Avis de la commission médicale
☐ 2 ^{de} générale et technologique ☐ 1 ^{re} / Tale générale ☐ 1 ^{re} / Tale techno. (niveau et série) : _____ ☐ 2 ^{de} / 1 ^{re} / Tale pro. (niveau et spécialité) : _____ ☐ 1 ^{ère} année / Tale CAP (niveau et spécialité) : _____		☐ Favorable ☐ Défavorable	☐ Favorable ☐ Défavorable	☐ Favorable ☐ Défavorable
☐ 2 ^{de} générale et technologique ☐ 1 ^{re} / Tale générale ☐ 1 ^{re} / Tale techno. (niveau et série) : _____ ☐ 2 ^{de} / 1 ^{re} / Tale pro. (niveau et spécialité) : _____ ☐ 1 ^{ère} année / Tale CAP (niveau et spécialité) : _____		☐ Favorable ☐ Défavorable	☐ Favorable ☐ Défavorable	☐ Favorable ☐ Défavorable
☐ 2 ^{de} générale et technologique ☐ 1 ^{re} / Tale générale ☐ 1 ^{re} / Tale techno. (niveau et série) : _____ ☐ 2 ^{de} / 1 ^{re} / Tale pro. (niveau et spécialité) : _____ ☐ 1 ^{ère} année / Tale CAP (niveau et spécialité) : _____		☐ Favorable ☐ Défavorable	☐ Favorable ☐ Défavorable	☐ Favorable ☐ Défavorable
☐ 2 ^{de} générale et technologique ☐ 1 ^{re} / Tale générale ☐ 1 ^{re} / Tale techno. (niveau et série) : _____ ☐ 2 ^{de} / 1 ^{re} / Tale pro. (niveau et spécialité) : _____ ☐ 1 ^{ère} année / Tale CAP (niveau et spécialité) : _____		☐ Favorable ☐ Défavorable	☐ Favorable ☐ Défavorable	☐ Favorable ☐ Défavorable
☐ 2 ^{de} générale et technologique ☐ 1 ^{re} / Tale générale ☐ 1 ^{re} / Tale techno. (niveau et série) : _____ ☐ 2 ^{de} / 1 ^{re} / Tale pro. (niveau et spécialité) : _____ ☐ 1 ^{ère} année / Tale CAP (niveau et spécialité) : _____		☐ Favorable ☐ Défavorable	☐ Favorable ☐ Défavorable	☐ Favorable ☐ Défavorable

Date et signature de l'assistant
social

Date et signature du ou des
responsable(s) légal(aux)

Date et signature du chef
d'établissement d'origine

Date et signature du Président
de la commission médicale